

Séance du 3 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 26 mai 2014

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Matthieu ADELIN, Lionel BEAUPERE, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Amélie PAPILLON, Laurent TALON, Philippe SABOT

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Christophe RONGET.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 25 avril 2014.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

* Formation BAFA

Le Conseil Municipal accepte cet ajout.

A L'ORDRE DU JOUR

Approbation des divers règlements de la zone de loisirs

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux règlements de la zone de loisirs, du camping et de la pêche. Le Conseil Municipal décide qu'un règlement spécifique sera établi pour les emplacements permanents et annexé à chaque convention signée entre la commune et les résidents. Un travail en commission est nécessaire afin d'élaborer ce document.

Prix des repas pour la fête du 14 juillet

Comme chaque année, les repas du 14 juillet sont offerts aux habitants de Pierrefitte, membres des associations Pierrefittoises et résidents permanents du camping.

Le Conseil Municipal fixe le tarif des repas pour les personnes extérieures à la commune à :

10 € le repas adulte

6 € le repas enfant

Devis passerelle

Depuis plusieurs années, la passerelle du plan d'eau qui permet de traverser le fossé d'alimentation fait l'objet d'observations sur son état de vétusté. Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'envisager son remplacement. Le choix fait, porte sur une passerelle métallique et galvanisée afin d'assurer sa pérennité, plutôt que du bois, ce qui limitera également l'entretien.

Après étude des devis, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Crochinox, pour un montant de 2 694€ HT.

Cette dépense sera inscrite au budget investissement.

Formation BAFA

Dans le cadre de son Contrat Emploi d'Avenir et du programme de formation qui s'y rattache, Stéphanie LEVAVASSEUR s'est inscrite à la formation générale du BAFA qui se déroule du 5 au 12 juillet à Charolles.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la commune prenne en charge cette formation (coût 515€) et autorise Monsieur le Maire à lui rembourser cette formation.

Questions diverses

Machine à laver défectueuse au camping

Devant les dysfonctionnements répétés de la machine à laver, celle-ci a été mise hors service. Dans l'immédiat, ce service n'est donc plus rendu. Le Conseil Municipal propose de voir si une possibilité de location existe auprès d'entreprises.

Garderie périscolaire

Les membres de la commission rendent compte de l'avancement du projet et notamment de la réunion qui a eu lieu avec les parents d'élève suite au questionnaire qui avait été proposé.

Le projet avance. Plusieurs points restent à travailler en termes d'organisation et de coût. Des réunions sont programmées pour arrêter un maximum de points avant la fin de l'année scolaire.

Situation « La Péniche » :

Le Conseil Municipal propose d'informer Maître RAYNAUD, mandataire judiciaire, de la situation concernant le paiement des loyers et sur la régularisation de paiement du dépôt de garantie.

Buffet campagnard du foot

Amélie PAPILLON représentera le Conseil Municipal au buffet de fin de saison qui est organisé le 28 juin.

Drainage des parcelles communales ZP22 et ZP28

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'avec Maurice COLLETTE, adjoint à la voirie, l'autorisation a été donnée à l'entreprise CUMA de Drainage Bourbonnaise de faire traverser un collecteur sur la voie communale des « Louages Blancs » pour diriger les eaux de drainage au sud de la RD. Le projet initial prévoyant un rejet dans le même fossé mais côté nord, le coût supplémentaire des travaux est pris en charge par le fermier.

Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au vendredi 20 juin à 20h. Cette réunion est imposée par les services de la préfecture, avec à l'ordre du jour l'élection des grands électeurs ; délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs.